



Janvier 2002

- INFOS C.M.I. 39.45 -

Association loi 1901 : CITADELLES ET MAQUIS
D'INDOCHINE 1939-1945
42 avenue Carnot 91600 SAVIGNY-sur-ORGE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot des Anciens Combattants –
Groupement n°09

LE MOT DE LA PRESIDENTE

L'année 2001 s'achève avec le cataclysme historique engendré par les terribles attentats terroristes du World Trade Center et du Pentagone, suivis par la guerre en Afghanistan qui en est la réponse logique et première.

- Malgré ces prémices inquiétantes pour la Paix dans le monde, l'état insurrectionnel permanent d'Israël, le terrorisme latent pour l'heure, mais toujours probable pour nous comme pour le monde entier aujourd'hui où il n'existe plus de sanctuaire invulnérable,
il nous faut garder l'espérance en un monde meilleur.
- Malgré l'état de délabrement de notre société,
 - où des juges remettent en liberté des violeurs, des trafiquants de drogue, de dangereux récidivistes qui tuent immédiatement ...
 - où l'impunité quasi totale conforte voyous et délinquants et terrorise les victimes...
 - où nos gendarmes et policiers en sont venus à descendre eux aussi, après bien d'autres, dans la rue pour manifester (sans désordre ni casse !) leur «ras le bol» d'être plus maltraités que les «sans foi, ni loi» ...
 - où l'immigration clandestine s'épanouit sans contrainte ...
 - où la prostitution reprend de plus belle dans le pays,
il nous faut garder la foi dans nos institutions.
- Malgré ces temps
 - où notre belle Marseillaise, symbole de tant de sacrifices, est conspuée par des sifflets devant un Premier ministre qui reste froid et sans réaction !
 - où un procès est fait à un Préfet ... et à des gendarmes, serviteurs courageux et obéissants de la République !...
 - où, avec la complicité des médias, l'on voudrait faire passer nos soldats pour des tortionnaires et des assassins !...**il nous faut encore croire, avec obstination, en la grandeur de notre belle patrie, la France.**

Oui, en ce début d'année nouvelle, lourde de ces incertitudes, mais aussi riche de ses promesses, dans le courant de l'Histoire qui souvent nous dépasse, notre devoir et notre dignité nous invitent à être plus que jamais les gardiens vigilants de nos valeurs.

... « **Il faut agir comme si tout dépendait de nous, car faire autrement serait un crime** »... disait l'écrivain noir américain, James BALDWIN.

Oui, il faut agir, chacun à notre place, aussi modeste soit-elle. C'est ce que notre association essaie de faire, même si vous n'en êtes pas toujours informés, soyez-en assurés.

Nous tenons notre place partout où cela est possible et nécessaire, nous sommes connus, entendus, vus et pas encore oubliés... Penser à vous, aux épreuves que vous avez endurées jadis et qui se poursuivent toujours en vous, tant physiquement que moralement, se souvenir de nos morts glorieux et de leur sacrifice est pour moi un fortifiant qui me permet de ne pas donner prise à la tentation du découragement.

Aussi, permettez-moi de vous souhaiter, pour cette nouvelle année, beaucoup de courage et de force pour affronter les épreuves qui vous attendent et supporter celles que vous subissez déjà, la meilleure santé possible afin qu'elle ne se détériore pas trop vite ou qu'elle puisse vous revenir, et le bonheur dans vos familles auprès de ceux qui vous sont chers.

Simone d'HERS-BEZER

COTISATIONS 2002

Le Trésorier de CMI 39-45 vous adresse ci-joint votre reçu fiscal pour les revenus 2001 afin de vous permettre de réduire votre impôt sur le revenu dans la limite autorisée par le Gouvernement (actuellement dans la limite de 6% de vos revenus). Le projet de loi pour 2002 propose de porter cette limite à 10%.

En 2002, votre cotisation reste quasi identique à celle de 2001 : 20€ (soit 131,19F).

CMI 39-45, votre Association, en a besoin pour continuer son œuvre en faveur de la mémoire de notre action en Indochine pendant la période 1939-1945. Continuez à la soutenir. Notre bulletin vous démontre que notre action auprès des autorités et parmi les associations d'anciens combattants est utile pour la mémoire des nôtres.

LAISSEZ PARLER VOTRE CŒUR.

BIBLIOGRAPHIE

Nous vous signalons :

- le nouvel ouvrage de Michel TAURIAC «VIET-NAM, LE DOSSIER NOIR DU COMMUNISME » de 1945 à nos jours. C'est l'implacable constat contre le régime des apparatchiks de HANOI, cinquante cinq ans de crimes et de mensonges dénoncés. Aux éditions PLON. Prix : 16,77€ (110F).
- « RESILIENCE » de Philippe PICHERAL. L'auteur raconte ses années de «survie » alors qu'enfant, à peine âgé de 9 ans en 1945, il se trouve, avec beaucoup d'autres à peine plus âgés ou du même âge, prisonnier d'abord des Japonais, puis des Viêt-Minh, avant d'être délivré, par miracle, par le commando Ponchardier. Une histoire, vraie, hallucinante, qui laisse deviner l'horreur de quantité d'autres. Chez l'auteur, 30 rue Chauveau, 86000 POITIERS. 175 pages. Prix : 14,33€ (94F), frais d'envoi compris.

NOS ACTIVITES EN 2001

JANVIER

Le 9 : participation aux vœux du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Monsieur J-P. MASSERET, qui nous annonce son départ prochain en septembre 2001.

Le 13 : messe aux Invalides et célébration à l'Arc de Triomphe en souvenir d'André MAGINOT. CMI 39-45 est le groupe 09 de la F.N.A.M.

Le 17 : à Brest, la F.N.E.O. inaugure une plaque commémorative de la victoire navale de KOH CHANG au mémorial de Montbarrey pour le soixantième anniversaire. Notre administrateur Gaston CHARTON nous y a représenté avec présence de notre drapeau.

Le 28 : commémoration sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, du 80^{ème} anniversaire de l'inhumation sous la dalle sacrée du soldat inconnu en présence du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

MARS

Le 10 : Assemblée générale de notre association au Cercle des Aveugles de Guerre suivie de la cérémonie à l'Arc de Triomphe avec l'A.N.A.I. et l'A.N.A.P.I. en mémoire de tous nos morts.

Le 11 : Cérémonies commémoratives des événements du 9 mars 1945 devant la plaque au jardin des Tuileries et messe solennelle aux Invalides, suivie du déjeuner amical organisé par les Rescapés du 9 mars 45, à la Mutualité.

Le 21 : réunion au Ministère des Anciens combattants en vue de l'organisation des cérémonies de la Journée nationale du souvenir de la Déportation (29 avril), de l'anniversaire de la Victoire de 1945 (8 mai) et de la fête nationale de Jeanne d'Arc (13 mai).

Le 28 : Assemblée générale de l'A.S.A.F. au Sénat, Palais du Luxembourg présidée par le général Bernard GILLIS.

AVRIL

Le 5 : Réunion du C.N.E.I. à la Fédération Maginot.

Le 26 : Assemblée générale de «la Flamme sous l'Arc de Triomphe» dont nous sommes membre. Monsieur HUET y participait pour nous.

Le 29 : Journée nationale de la Déportation. A Paris, avec des membres de l'ANAPI, nous avons participé à toutes les cérémonies.

MAI

Le 9 : réunion de notre Conseil d'administration à la F.N.A.M.. A 18h30, nous participons avec notre drapeau à la célébration à l'Arc de Triomphe pour la journée de l'Europe, avec l'ambassadeur d'Allemagne et un groupe de jeunes allemands et français.

Les 16 et 17 : à Brest, assemblée générale de l'ANAPI, suivie d'un office religieux le lendemain, auquel l'amiral ROME a pu se joindre.

Du 19 au 21 : Congrès de la Fédération Maginot à LA BAULE, présence de notre Présidente accompagnée de notre porte-drapeau.

JUIN

Le 13 : dans le cadre du centenaire de la loi du 1^{er} juillet 1901, nous avons participé au colloque «Le monde combattant, ses associations et la loi 1901» qui se déroulait à l'Ecole militaire à Paris.

Le 15 : notre trésorier et notre porte-drapeau nous représentaient au dépôt de gerbe sous l'Arc de Triomphe par le Président de la République de Hongrie.

Du 16 au 25 : nos marins de la F.N.E.O. ont tenu à LA ROCHELLE un congrès informel auquel des membres de CMI 39-45 appartenant aux deux associations nous ont représentés.

Le 18 : Nous avons assisté aux cérémonies présidées par Monsieur le Président de la République au MONT VALERIEN et par Monsieur MASSERET sous l'Arc de Triomphe.

JUILLET

Le 1^{er} : Invitation de notre présidente à la cérémonie de la signature de la Charte sur les associations, à l'Hôtel MATIGNON pour le centenaire de la loi du 1^{er} juillet 1901.

Le 14 : nous avons répondu à l'invitation à assister au défilé sur les Champs-Élysées (bien arrosé !) ainsi qu'à celle de la réception de l'Élysée (tout aussi humide...).

Le 17 : Suite à nos démarches en vue du déplacement de notre plaque commémorative du Jardin des Tuileries, réunion sur place avec le représentant du Ministère, afin de choisir le nouvel emplacement.

Le 22 : Monsieur HUET nous représentait à la Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites.

AOÛT

Le 1^{er} : premier rendez-vous avec Monsieur MOULY, chef de bureau de la vie associative et des cérémonies, afin de préparer la cérémonie commémorative, à l'Arc de Triomphe, de la capitulation du JAPON, le 2 septembre 1945.

Le 25 : nous participons à la commémoration de la libération de Paris.

Le 29 : avec le Président de «la Flamme», le général COMBETTE, réunion de mise en place pour la cérémonie du 2 septembre avec tous les participants : responsable du ministère, de la musique, du détachement militaire, du Comité de la Flamme.

SEPTEMBRE

Le 2 : A l'Arc de Triomphe, commémoration solennelle de la fin de la seconde guerre mondiale en présence des personnalités officielles et de Monsieur MASSERET, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants dont ce sera l'ultime représentation officielle dans ce poste ministériel, avec le concours de la musique de la Gendarmerie mobile, d'un détachement militaire et de nombreux drapeaux.

OCTOBRE

Du 1^{er} au 15 : notre exposition «l'Indochine dans le second conflit mondial 1939-1945» s'expose à COMPIEGNE, dans le cadre de la manifestation «Compiègne et l'Indochine».

Le 7 : nous participons à cette journée, point d'orgue de cette quinzaine, avec messe oecuménique, cérémonie au monument aux morts. Notre exposition reçoit un excellent accueil et nous est redemandée pour LAON en février prochain et LE HAVRE ensuite.

NOVEMBRE

Le 2 : participation de nos adhérents aux cérémonies du Souvenir indochinois du Jardin Tropical du Bois de Vincennes. Le drapeau est porté par le colonel LACOMME.

Le 11 : cérémonies officielles le matin, et réception en fin de journée du nouveau Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Monsieur Jacques FLOCH.

Le 12 : réunion du bureau de CMI chez le colonel LACOMME.

Le 18 : plusieurs membres du conseil d'Administration et adhérents participent à la cérémonie du souvenir du Mont Valérien organisée par A.N.C.V.R.

Le 29 : réunion du C.N.E.I. à laquelle participe Monsieur BARRELLINI, directeur général de l'O.N.A.C. Il nous entretient de la réorganisation des ONAC, des buts et des directives qu'ils doivent développer... Nous apprenons aussi que l'AFFRIC a démissionné de ce comité d'entente.

DECEMBRE

Le 19 : l'A.C.U.F. nous invitait à commémorer, sous l'Arc de Triomphe, le 55^{ème} anniversaire du coup de force du Viet-Minh au Tonkin ; notre présence était assurée par notre trésorier et notre porte-drapeau.

Pour les non-initiés... signification des sigles :

A.C.U.F.	Association des Combattants de l'Union Française
A.N.A.I.	Association Nationale des Anciens d'Indochine
A.N.A.P.I.	Association Nationale des Anciens Prisonniers d'Indochine
A.N.C.V.R.	Association Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance
A.S.A.F.	Association de Soutien à l'Armée Française
C.N.E.I.	Comité National d'Entente Indochine
F.N.A.M.	Fédération Nationale André Maginot
F.N.E.O.	Force Navale d'Extrême-Orient
F.R.R.I.C.	Fédération des Réseaux de la Résistance Indochine Combattante
O.N.A.C.	Office National des anciens Combattants

ALLOCUTION DE Madame S. d'HERS-BEZER, PRESIDENTE DE
« CITADELLES ET MAQUIS D'INDOCHINE 39-45 »
LORS DE LA CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 9 MARS 1945
Dimanche 11 MARS 2001

Un prêtre, dans son homélie, disait : « Le salut du monde ne peut venir que des héros. L'héroïsme est nécessaire à la survie de l'humanité ».

Messieurs les officiers généraux et supérieurs,
Messieurs les Présidents des Associations,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Il y a 56 ans, en cette nuit du 9 mars 1945, 60.000 japonais assaillirent 12.000 soldats français et indochinois. Du Nord au Sud, notre armée d'Indochine est confrontée à l'armée nipponne, puissante, fanatisée, cruelle et barbare, où l'éthique est le mépris de la mort et l'honneur du don de sa vie pour son « dieu empereur » !

Dans toute l'Indochine, on pille, on viole. A Langson, on décapite au sabre et on achève à la baïonnette ; de même à Dong-Dang, Hagiang, Hongay, face à des prisonniers totalement désarmés.

Les civils subissent le même sort. Toute l'administration est arrêtée et emprisonnée, les résistants sont encagés et sauvagement torturés, souvent à mort, par la sinistre Kempetaï. Des adolescents sont enchaînés et les camps de la mort lente, tel Hoa-Binh, engloutissent dans des marécages empestés les corps mutilés, décharnés de centaines de pauvres hères.

Face à la trahison, nos soldats ne capitulèrent pas et, partout, les citadelles ou les maquis se défendirent héroïquement à 1 contre 5 ou contre 10 souvent ! En moins de 48 heures, près de 20% des effectifs succombèrent ; une à une, les citadelles s'effondrèrent, les maquis sont anéantis, celui du Transbassac, au Sud, tiendra dix-sept jours !...

Que d'héroïsme ! que de souffrances, que nous venons, aujourd'hui, ici, remémorer devant cette plaque, modeste élément tangible de tant de sacrifices ! ...

Nos concitoyens, en ce début de troisième millénaire, ont-ils conscience de ce qu'ils doivent à tous nos héros, ceux de toutes nos guerres ? Connaissent-ils seulement leur histoire, leur tragique et douloureuse histoire ? Peuvent-ils ressentir seulement une parcelle infime de ce qu'ils ont souffert ? ... Aussi devons-nous les enseigner, nous qui le savons ; il est de notre devoir de tout faire pour transmettre cette connaissance, cette mémoire que nous détenons encore, nous, les témoins de ces temps terribles.

Au sein de nos associations vieillissantes, par nos actes, notre persévérance à œuvrer envers notre jeunesse, poursuivons inlassablement nos efforts en mémoire de leurs sacrifices grâce auxquels nous avons le bonheur de vivre **LIBRES** aujourd'hui.

« Le salut du monde ne peut venir que des héros. L'héroïsme est nécessaire à la survie de l'humanité », disait un prêtre, dans son homélie.

Suite à cette allocution, Monsieur Robert SEAUMAIRE, Chef de bataillon d'Infanterie de Marine, ayant fait partie en 1946 de la garnison de LANGSON comme caporal, a apporté son témoignage sur l'exhumation des corps du général LEMONNIER et du Résident AUPHELLE.

.../...

TEMOIGNAGE de Monsieur Robert SEAUMAIRE,
Chef de bataillon de Marine
Avant appartenu à la garnison de Langson en 1946

Cher amis et grands anciens, civils et militaires, chers rescapés du 9 mars 1945,

Merci tout d'abord, Madame la Présidente, du grand honneur que vous me faites en m'autorisant à témoigner de la façon dont les choses se sont passées pour moi.

xxx

Le 16 octobre 1945, il y a donc de cela 55 ans et 3 mois, débarquait à Saïgon le groupement de marche de la 2^{ème} DB, avant-garde d'un corps expéditionnaire levé par la France pour réoccuper un territoire de l'Empire, l'Indochine, abandonné à son sort, en 1940, face à l'invasion japonaise qui déferlait sur tout le Sud-Est asiatique en semant la ruine et la mort, et dont vous – les présents à cette cérémonie – pouvez témoigner mieux que quiconque pour avoir payé le tribut du sang. Ils avaient été précédés par le CLI et le commando PONCHARDIER.

Sous les ordres du Colonel MASSU, nous remontions les rues de Saïgon, en route vers CHOLON, sous les acclamations de compatriotes enthousiastes et manifestement soulagés de cette arrivée succédant au massacre de la cité HEYRAUD par lequel une rébellion naissante et xénophobe, armée par le vaincu, souhaitait signifier à tout un territoire sa volonté d'en finir avec une colonisation acceptée jusqu'alors et dont le bilan, portait la marque d'un engagement des cœurs et des intelligences mis au service d'une grande œuvre comme seule, la France sait en réaliser.

Ainsi commençait, pour le Corps expéditionnaire constitué essentiellement – avec la 9^{ème} DIC et la 2^{ème} DB – des Marie-Louise de 1944-45 encadrées par l'armée d'Afrique, sa découverte des réalités indochinoises dont les premières sorties hors de Saïgon lui permettront de prendre conscience : embuscades, routes en damiers, populations prises en mains par une opposition sans scrupules ayant recours à l'assassinat politique pour arriver à ses fins, en bref une guerre imposée qui faisait s'interroger les jeunes métropolitains que nous étions, fiers de ce territoire de l'Empire sur lequel flottaient nos couleurs, et qui comprenaient mieux, du coup, le grand mérite que vous aviez eu de le conserver dans notre mouvance au milieu des épreuves.

Viendrait ensuite, pour nous, la découverte des nouvelles réalités du Nord : débarquement de vive force à HAIPHONG où les accords SAINTENY seront bafoués par l'allié chinois, l'accueil éperdu de bonheur de la communauté française d'HANOI, elle aussi très malmenée, la cohabitation laborieuse avec une armée chinoise alliée s'arqueboutant pour ne pas quitter le fromage sur lequel elle est installée, et surtout, s'appuyant sur le patriotisme éclairé et la grande loyauté intellectuelle du Général LECLERC – notre très grand PATRON – l'essai sincère d'une nouvelle façon, pour la France, notre Pays, de vivre ses rapports avec cette parcelle d'Empire soumise aux vents de l'Histoire déferlant avec violence, période pendant laquelle, conscients des enjeux, nous nous efforcerons, par nos comportements, nous les soldats, de ne rien contrarier des évolutions en cours ...

On ne réécrit pas l'Histoire, surtout lorsqu'elle est peut-être celle des occasions manquées : le contexte était bien celui de la conquête de l'univers par un communisme

international actionnant ses agents locaux. La fin de l'année 1946 me trouva à LANGSON où j'avais accepté de continuer mon séjour en restant au sein d'une des unités de relève du groupement MASSU.

C'est dans ce poste frontière, dont l'histoire est liée à celle de la conquête et dont la garnison avait – un an plus tôt – été massacrée, désarmée, par l'occupant japonais, que nous fûmes surpris par la guerre, subitement menée, les masques étant tombés, par les dirigeants d'HANOI.

LANGSON connaissait déjà, depuis quelques jours, des heures difficiles nées à l'occasion du transfert, au cimetière de la conquête de KYLUA, des corps retirés des charniers découverts auprès du SONG KY CONG sur renseignements d'habitants.

Je peux, en ce jour et en ce lieu, devant cette plaque, témoigner avoir vu arracher de l'un de ceux-ci, localisé devant la boulangerie de garnison, le corps du **général LEMONNIER**, proche, dans la mort, de celui du **Résident AUPHELLE**, chef de district de Langson, leurs uniformes ayant permis de les reconnaître : c'était un spectacle éprouvant et nous ressentions une grande émotion en leur rendant les honneurs.

Nous avions connu la guerre, les camarades qui tombent à nos côtés, mais jamais eu la révélation d'une barbarie réglant leur sort, au nom d'un activisme asiatique anti-blanc, à des soldats sans défense mis, par trahison, entre les mains d'un vainqueur agissant sans état d'âme, comme les choses s'étaient passées, sous d'autres cieux, à KATYN ou à ORADOUR SUR GLANE.

Je prie, rétrospectivement, pour le repos de leurs âmes, pour constater, aujourd'hui, que la sauvagerie et les massacres sont toujours de ce monde, à la grande honte, hélas, d'un troisième millénaire commençant.

Quelques jours plus tard, j'aurai le grand honneur d'être le mitrailleur du half track qui fera irruption dans la citadelle, par une brèche pratiquée au canon dans le mur d'enceinte en amorce de la reconquête de LANGSON. Peut-être avons-nous ce jour-là, avec les camarades marsouins du 21^è RIC qui s'engouffraient derrière le half track (ils protègent actuellement les frontières du KOSOVO) vengé l'honneur de ces Français et Indochinois fidèles morts dans l'ignorance et l'impuissance de la nation dans cette Indochine, livrée à l'anarchie, qu'ils avaient défendue dans l'honneur et avec abnégation, conscients, souvent, de l'inanité de leur sacrifice.

Cette relation, ce témoignage, visent à ce que l'oubli ne les recouvre pas, eux qui ont ouvert une page si glorieuse de notre Histoire en mourant pour la France à 20.000 Km d'elle : car ce serait pour eux une seconde mort.

Beaucoup sont morts en héros, les armes à la main : ils sont l'honneur de la Nation. Il est bon que la Nation se souvienne de ces événements terribles, qu'elle se souvienne encore que, contrairement à ce qu'on enseigne, la deuxième guerre mondiale ne fut pas terminée le 8 mai 1945 mais le 2 septembre 1945 avec la capitulation japonaise et, qu'entre ces deux dates, un sang valeureux de Français, Indochinois mais aussi d'alliés combattant en Malaisie et dans le Pacifique sera encore versé. Vive la France. Vive le Viet-Nam cher à nos cœurs.

NECROLOGIE

Nous avons appris le décès de :

Mme BABAUD-DULAC (appris par le retour du courrier avec mention décédée)
Lieutenant Colonel GODRIE (idem)
Monsieur Yves HOURY juin 1999
Monsieur BARROIS novembre 1999
Monsieur Boris BREITENSTEIN mai 2000
Madame Carine LANTERNIER mai 2000
Monsieur OBRE décembre 2000
Monsieur Julien QUESNEL décembre 2000 (Mme QUESNEL reste membre de l'association)
Monsieur Louis LORRAIN le 25 février 2001
Commandant Jean LANTERNIER avril 2001
Monsieur Henri MAHER le 2 mai 2001
Monsieur René GRIBELIN le 3 août 2001
Madame Veuve LINARD D'ARGENCE le 28 Août 2001
Madame MICHAUD (née MEISSEL), mère de notre administrateur, Mr Xavier DIJOL (Août 2001)
Madame LAPIERRE, épouse de notre administrateur le Professeur Jacques LAPIERRE (Août 2001)

Que toutes les familles de nos compagnons évoqués ici soient assurées de nos sentiments très attristés et acceptent nos sincères condoléances

Nous apprenons souvent par hasard ou par les retours de courrier le décès d'un des membres de notre association. Nous demandons à chaque adhérent d'avoir la gentillesse de nous signaler la disparition de l'un des nôtres quand il en a connaissance.

Plusieurs épouses de membres décédés ont demandé à reprendre à leur nom l'adhésion de leur mari pour continuer à participer au maintien de la mémoire. C'est avec plaisir que nous les recevons et nous les en remercions. Que d'autres veuves mais aussi des descendants n'hésitent pas à suivre leur exemple. Plus nous serons nombreux et plus nous réussirons dans notre mission.

PLAQUE TOMBALE COMMEMORATIVE

Cette plaque a été réalisée par notre organisation. Elle est sobre mais évocatrice, notamment pour tous ceux qui ont laissé une partie de leur cœur dans ce pays qui nous est cher.

Ceux qui l'ont acquise l'apprécient. Elle ne coûte que 46€ (301,74F en arrondi) transport compris.

Parlez-en autour de vous et si, par malheur, certains de nos grands anciens, vos amis, ont disparu, en la leur offrant ce sera un moyen de les honorer en faisant œuvre de mémoire et de pédagogie.

Attention, vous trouverez, ci-inclus, une petite photocopie en couleur de cette plaque dont les dimensions sont 300x150 mm .

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MARS 2001

Cette Assemblée générale s'est tenue le samedi 10 mars 2001 à 15 heures au Cercle de l'Union des Aveugles de Guerre à Paris, sur convocation de la Présidente : 20 adhérents étaient présents. 112 pouvoirs avaient été reçus. Le quorum était atteint.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents et formulé à l'assemblée les excuses de notre président d'honneur, le général ROUDIER, empêché, Madame d'Hers-Bezer ouvre la séance par une minute de silence en hommage à nos disparus de l'année ou dont nous avons appris cette année seulement la disparition : Pierre Barrois, Jacques Fabi, Jacques Beauvallet, Jean-Marc Ravel, Carine Lanternier, Boris Breitenstein, Mme René Charbonneau, Julien Quesnel, Louis Lorrain.

La Présidente informe l'Assemblée qu'une dizaine d'adhérents nouveaux (essentiellement anciens marins) ont rejoint CMI.

1) RAPPORT MORAL : Madame d'HERS-BEZER informe l'assemblée des démarches, réunions ou cérémonies, conseils d'administration, réceptions ou congrès auxquels elle, ou des membres du Conseil d'Administration, ont participé tout au long de l'année depuis la dernière assemblée générale. Le détail de ces activités se trouve dans les bulletins d'information à la rubrique « nos activités ».

2) RAPPORT FINANCIER Le nombre des cotisations baissent mais les dons ont augmenté ce qui permet aux recettes concernant les adhérents de ne pas baisser. Mais il n'y a pas eu de subventions cette année. Les dépenses restent stables : si les frais de secrétariat se réduisent au minimum, les dépenses de cérémonie restent identiques, les envois de correspondance et de bulletins ont augmenté et nous avons effectué l'achat de plaques tombales mises à la disposition des adhérents.

Recettes : 35.554,50F Dépenses : 36.289,29F

3) RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES – APPROBATION : le rapport est présenté par le Colonel LACOMME qui atteste que les comptes sont justes et que la comptabilité est bien tenue par le Trésorier. L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport financier.

4) RENOUELEMENT DU C.A. ET ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES.

Une personne a donné sa démission du Conseil : Madame Frédérique MONIER (pour des raisons de trop grand éloignement (elle réside en Espagne). Une personne est décédée : Jean-Marc RAVEL.

Une personne présente sa candidature au Conseil d'Administration : le Général Michel PRUGNAT*. Par ailleurs, les membres faisant partie du tiers sortant se représentent et sont réélus (MM. DIJOL, DOAN, GREBOT, d'HERS et de VANSSAY).

Après vote à l'unanimité de l'Assemblée, le Conseil d'administration comporte 21 membres qui sont : Général Georges Roudier, Colonel Maurice Hutter, Simone d'Hers-Bezer, Général Michel Prugnat, Contre-Amiral Paul Romé, Capitaine de Frégate René de Vanssay, Docteur Serge Huet, Gérard d'Hers, Chantal Michelot, Daniel Jouin, Philippe Lacomme, Colette d'Hers, Gaston Charton, Xavier Dijol, Pierre Doan, Janine Foltzer, Armand Grebot, Jacques Lapierre, Edmond Loison, Robert Préa, Denise Rottier.

5) COTISATION 2002 : La cotisation est fixée à 20 Euro.

6) QUESTIONS DIVERSES

- Exposition : Le général SIMON (ANAI) a écrit à la Fédération Maginot en faveur de l'exploitation plus efficace des expositions proposées par différentes associations, notamment par la prise en charge financière du coût des transports et des frais d'un commentateur. La Fédération Maginot aurait donné une réponse favorable. Le général SIMON s'est mis en rapport avec notre Présidente à ce sujet.
- Site Internet : Madame d'Hers-Bezer a eu des contacts avec l'E.C.P.A. (Etablissement Cinéma et Photographie des Armées) pour intégrer C.M.I. dans leur site.

Monsieur BRANCAAMP propose de ne pas se précipiter sur la création d'un site. Avant tout, il faut faire un cahier des charges. Il faudrait de toutes façons ne pas le faire interactif dans l'immédiat, car cela est très lourd à gérer. Par ailleurs, si on l'intègre dans un site d'un autre organisme, on est tributaire de ce dernier.

Monsieur de VANSSAY pense que la période indochinoise de C.M.I. 39-45 est très étroite pour faire l'objet d'un site à elle seule.

Dans un premier temps, il faut chiffrer la construction d'un cahier des charges, la programmation HTLM par un spécialiste. Pour cela, il faut demander une subvention (Etat, Maginot ...).

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée afin de permettre à chacun d'aller rejoindre les membres de l'ANAI et de l'ANAPI à la cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à 18h30.

- Quelques mots au sujet de notre nouveau membre du Conseil d'administration, le général Michel PRUGNAT : né à SHANGAI en 1935 d'un père militaire, officier d'artillerie coloniale, il arrive avec ses parents et son frère aîné en juin 1939 au Cap Saint Jacques où il passera deux années. Le 9 mars 1945 le trouve à TONG après un séjour de deux ans à Hanoï. Interné avec le reste de sa famille à Hanoï – à l'exclusion de son père qui passera en Chine après avoir livré de très durs combats contre les Japonais –, il retrouvera la liberté grâce à la capitulation des Nippons. De retour en France en septembre 1946, il fait ses études secondaires et Saint-Cyr d'où il sort en 1956 ayant la spécialité des transmissions. En 1959, c'est l'Algérie, les Aurès, il fait une formation de parachutiste, est nommé au service du matériel et se retrouve à Lyon, lieu de sa dernière affectation comme Général, commandant et directeur du matériel de la Région militaire de défense Méditerranée (ex 5^{ème} Région militaire).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elu le 10 mars 2001

ROUDIER Georges	Président d'Honneur,
HUTTER Maurice	Vice-Président d'Honneur
D'HERS-BEZER Simone	Président de l'Association, du C.A, du Bureau
PRUGNAT Michel	Vice-Président
ROME Paul	Vice-Président délégué Marine
DE VANSSAY René	Secrétaire Général
HUET Serge	Secrétaire Général adjoint
D'HERS Gérard	Trésorier
MICHELOT Chantal	Trésorière adjointe
JOUIN Daniel	Porte-drapeau , membre du Bureau
LACOMME Philippe	Vérificateur des comptes, membre du Bureau
D'HERS Colette	Secrétaire administrative
CHARTON Gaston	Membre
DIJOL Xavier	Membre
DOAN Pierre	Membre
FOLTZER Jeanine	Membre
GREBOT Armand	Membre
LAPIERRE Jacques	Membre
LOISON Edmond	Membre
PREA Robert	Membre
ROTTIER Denise	Membre

CITADELLES ET MAQUIS D'INDOCHINE
1939 – 1945
Association loi de 1901
42 avenue Carnot 91600 SAVIGNY s/ ORGE

CONVOCAATION
à
L'ASSEMBLEE GENERALE 2002 à PARIS

Samedi 9 mars 2002 à 15h
Cercle de l'Union des Aveugles de Guerre (U.A.G.)
49 rue Blanche PARIS 9° Métro : Blanche ou Trinité ou Liège

ORDRE DU JOUR

- 1 - Ouverture de la séance. Mot d'accueil.
- 2 - Rapport moral 2001 et approbation.
- 3 - Rapport financier 2001 et approbation.
- 4 - Rapport du Vérificateur des Comptes
- 5 - Election au Conseil d'administration de nouveaux membres et renouvellement du tiers sortant
- 6 - Questions diverses

Nota : Les membres du Conseil d'Administration faisant partie du tiers sont les suivants :
Gaston CHARTON, Jeannine FOLTZER, Serge HUET, Edmond LOISON, Chantal MICHELOT, Denise ROTTIER

Les mandats des sortants sont renouvelables. Veuillez adresser directement vos candidatures à
Simone d'HERS-BEZER, 42 rue Carnot, 91600 SAVIGNY SUR ORGE. Tél/Fax : 01.69.24.06.59 avant
le 2 mars 2002.

Les membres du Conseil ainsi que tous les adhérents pourront déjeuner ensemble au mess de
l'U.A.G. à partir de midi (bien vouloir s'inscrire auprès du Trésorier de CMI).

PROGRAMME DES CEREMONIES

- **Samedi 9 mars 2002 :**
 - * 15h : Notre Assemblée générale au Cercle de l'Union des Aveugles de Guerre – U.A.G.
49 rue Blanche PARIS 9ème
- **Samedi 9 mars 2002 :**
 - * 18h30 : Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, organisé par l'ANAI.
Rassemblement à 18h
- **Dimanche 10 mars 2002**
 - * 9h45 : Dépôt de gerbe. Plaque commémorative dans le jardin des Tuileries , carrefour
Lemonnier PARIS 1°
 - * 11h : Messe solennelle célébrée en l'Eglise Saint Louis des Invalides organisée par CMI.
 - * 13h : Banquet organisé par les « Rescapés du 9 mars » à la Mutualité, 24 rue Saint Victor,
PARIS 5^{ème} arrondissement.

Toutes ces cérémonies regrouperont les membres de C.M.I., de l'ANAPI, des « Rescapés du 9 mars 45 »
et de l'ANAI.

Pour les cérémonies, portez votre insigne et vos décorations pendantes

REPAS : Vous allez recevoir une feuille d'inscription envoyée par les Rescapés du 9 mars. Si, vers le 15 février, vous ne l'avez pas reçue, n'hésitez pas à nous prévenir. Nous réparerons cet oubli..

TRANSPORT : un bus vous transportera le dimanche 10 mars du Quai des Tuileries à Saint Louis des Invalides puis à la Mutualité.

PAIX AUX HOMMES

La paix aurait pu être une fleur sauvage
de ces fleurs des champs
que nul ne sème ni ne moissonne.
La Paix aurait pu être de ces fleurs des prés
que l'on trouve toutes faites un beau matin
au bord d'un chemin, au pied d'un arbre
ou au détour d'un ruisseau.
Il aurait suffi de ramasser la Paix
comme on ramasse des champignons
ou comme on cueille la bruyère
ou la grande marguerite.
Au contraire
la Paix est un travail,
c'est une tâche.
Il faut faire la paix comme on fait du blé.
Il faut faire la paix
comme il faut des années pour faire une rose
et des siècles pour faire une vigne.
La paix n'existe pas à l'état sauvage :
il n'y a de Paix qu'à visage humain.

Jean DEBRUYNNE